

Chers Voisenonaises et Voisenonais,

Enfin le retour de la convivialité après 18 mois de surveillance et de suspicion sanitaire, des mots que nous avons oubliés ou créés comme « confiné » « dé confiné » « masque » « couvre-feu » « cluster », « corona-pisté », « quatorzaine », « réa » « nasopharyngé » « télétravail » etc. : au total 170 nouveaux mots dans le dictionnaire.

Enfin nous allons tous retrouver notre liberté d'action, la fin des attestations de déplacement, le huis clos des conseils municipaux avec des retransmissions aléatoires, et fini le retour au domicile à 19 heures.

Merci à tous les acteurs anonymes en première ligne qui nous ont aidé, qui nous ont soigné, les services de sécurité, de santé, de voirie, d'aide, d'assistance, aux caissières avec des contacts permanents, les services administratifs et techniques de nos communes. A tous un énorme MERCI.

Bref, revenons à l'actualité de notre village : enfin après près de 5 ans de gestation nous allons bientôt accoucher de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). Après avoir payé 95% des honoraires soit de plus de 25 000 € à la Sté URBANENCE, entreprise mise en liquidation, sans récupérer les pièces du dossier. Reprise du dossier par le Cabinet Rivière Letellier pour un montant à peu près identique soit un coût total de plus de 50 000 € plus les frais et accessoires (facture supplémentaire pour assister le Conseil municipal lors la présentation du dossier au public).

Enfin, nous sommes dans la phase de l'enquête publique auprès des Voisenonais et l'on s'aperçoit que nous ne sommes pas tous logés à la même enseigne, pour les OAP 1 2 3 et 4, pour les emplacements réservés ER 1, 2, 3, 4, 5 et 6, pour les emprises, pour les contraintes paysagères, pour les contraintes architecturales, pour les autorisations à construire dans des zones humides de 2m à 8 m de profondeur, pour les autorisations à construire en second rang, pour les autorisations à construire sur des espaces protégés, pour les autorisations à construire sur la consommation des espaces avec l'extension d'urbanisation, pour l'autorisation d'une STECAL au Moulin et pas sur d'autres zones similaires !

Sans oublier l'omission de parler du projet 14 rue des Ecoles « maison Gautreau » préempté initialement pour l'extension du groupe scolaire et les locaux associatifs, et surprenant le classement d'emplacement réservé n°2 de 1000 m<sup>2</sup> du hangar Viola pour l'extension des bâtiments scolaires en complément de la Maison Gautreau, malgré une baisse logique des effectifs scolaires du fait du vieillissement de la population ; l'emplacement réservé n° 4 , dédié à l'extension des services techniques alors que la commune externalise de plus en plus les prestations d'entretien .

Pour Info la prévision démographique VOISENON 2030 est de 1 250 habitants à comparer au dernier chiffrage (denier recensement 2017 INSEE 1 133 habitants)

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes Vacances et un été ensoleillé.

Sophie HOARAU Jacques LELOUP  
Conseillers Municipaux d'Opposition EPV  
le 25 Mai 2021